ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, session 2026, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2026, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Madame HAFTEK-TERREAU Zofia, ingénieure d'études hors classe, présidente, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.
Monsieur VALLON Laurent, assistant ingénieur, expert, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.
Madame LAGORIO Laurence, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, Lycée Louis Armand, Villefranche-sur-Saône.
Monsieur VEUILLOT Christophe, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Lycée Philibert Delorme, L'Isle-d'Abeau.
Madame SAJIE Asmae, technicienne de recherche et de formation de classe normale, suppléante, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Fait à Lyon , le 2 Juin 2026
Pour le président de l'ENS de Lyon et par délégation
La directrice générale des services
O'Brien Cecile